

## REGLEMENT

- **Le Bike & run du Würzel** est une épreuve qui se déroule par équipe de deux concurrents disposant d'un vélo pour deux (VTT obligatoire pour le format S comme préconisé dans le règlement de l'alsace cup , assistance électrique interdite, cyclo-cross autorisé sur les formats teen et mini). Pendant que l'un court, l'autre pédale. Les deux équipiers se passent le vélo de main à main ou en le posant au sol sur le bord du parcours (sauf dans les zones où la pose du vélo est signalée interdite) sans gêner les autres concurrents.
- Afin de participer, l'équipier doit se munir :
  - s'il est licencié, de sa **licence FFTri**.
  - s'il est non licencié FFTri, d'un **certificat médical** de non contre-indication à la pratique d'un sport **en compétition** ; ainsi que d'un **pass journée (voir inscriptions)**
- Les mineurs doivent être en mesure de fournir une attestation d'autorisation parentale (le pass journée faisant office d'autorisation parentale).
- Les épreuves se déroulent principalement sur des parcours avec chemins champêtre, bitumés et forestiers et en prairies.
- Le port du casque homologué, jugulaire serrée, est obligatoire pendant toute l'épreuve pour chaque équipier.
- Chaque équipier portera un dossard fixé à l'avant et le vélo sera muni d'une plaque fixée à l'avant du guidon (fournis par l'organisation) . La ceinture porte dossard est autorisée. Chaque équipage devra obligatoirement faire vérifier la conformité du matériel par un arbitre avant la course.
- Les catégories sont celles de la FFTri. Seront récompensées sur le format S course inscrite au calendrier de L'alsace CUP les catégories mixtes féminines et masculines des catégories séniors, vétérans et jeunes (regroupant les équipes cadets et juniors)
- Sur les deux formats jeunes toutes les catégories sont récompensées.
- Pour l'épreuve S, ce seront les cyclistes qui partiront pour un prologue de 2km environ pour rejoindre leur coéquipier coureur. Une grille de départ sera mise en place par l'organisateur en accord avec la commission d'arbitrage de la ligue d'Alsace selon des règles tenant compte du classement provisoire de L'alsace Cup , du classement de l'édition précédente, du classement sur d'autres épreuves et de la date d'inscription.
- L'arbitrage est assuré selon la réglementation FFTri, sports enchaînés. La décision d'un arbitre est sans appel. Présence obligatoire au briefing. Toute aide extérieure est interdite.
- L'organisation de l'épreuve est assurée par l'organisateur sous l'égide de la FFTri. Celle-ci ne pourra être tenue pour responsable en cas de perte, vols, bris ainsi qu'en cas d'accident provoqué par un mauvais état de santé, l'état du terrain ou au non-respect du règlement.
- En cas de non-participation, aucun remboursement ne sera effectué et la manifestation est maintenue même en cas de météo défavorable.
- Un ravitaillement sera assuré à l'arrivée de chaque épreuve.
- Par respect pour l'environnement et conformément à la réglementation FFTri , aucun déchet ne devra être jeté en dehors des zones de propreté disposées sur le parcours sous peine de disqualification.
- Par sa participation au **Bike & run du Würzel** chaque concurrent autorise l'organisation à utiliser son image de façon directe ou indirecte et renonce ainsi à son droit à l'image.
- Les inscriptions peuvent se faire en ligne ou par dossier papier. Modalités sur [lasteigeoise.com](http://lasteigeoise.com).